



Façade est du bâtiment des services communs : au rez-de-chaussée, les baies des réfectoires, à l'étage, les fenêtres des bureaux de l'administration.

IVR53_20203505033NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation